



## LIMINAIRE : CSA L du 12/04/2023

Madame la présidente,

L'alliance CFDT-CFTC tient à indiquer à de titre liminaire à ce CSA L qu'elle refuse de cautionner les coupes budgétaires justifiées par des suppressions d'emplois tous azimuts. Notre direction subit chaque année des suppressions d'emplois, et pour rappel 81 nets en 2023.

Ces suppressions d'emplois, qui associées aux économies des dépenses bâtementaires réalisées grâce aux restructurations du NRP, sont aussi le fondement de la réduction des marges budgétaires de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en recul de 7 % par rapport à 2022.

Ces coupes budgétaires empêchent l'accomplissement satisfaisant de l'ensemble des missions en raison de la dégradation des conditions de travail et de la frustration des agents qui ne bénéficient pas des fruits de leur travail alors que dans le même temps, ils voient leurs tâches quotidiennes s'alourdir dans un contexte organisationnel en modification permanente et auquel ils doivent s'adapter.

L'alliance CFDT-CFTC refuse la spirale sans fin des réductions budgétaires justifiées par les suppressions d'emplois. Des moyens humains et matériels sont nécessaires au parfait accomplissement des missions de la DGFIP avec des agents œuvrant dans des conditions de travail dignes d'une administration experte dont la haute technicité est reconnue.

Le service phare de l'État qu'est la DGFIP, qui tourne en mode dégradé, qui ne se donne plus les moyens, donne l'image d'un État qui n'a plus vraiment les moyens, ou peut-être la volonté, de poursuivre les fraudeurs et les mauvais payeurs. Et le contribuable se demandera bientôt : à quoi bon payer mes amendes et mes impôts ?

Mais ce jour là, il sera déjà trop tard !